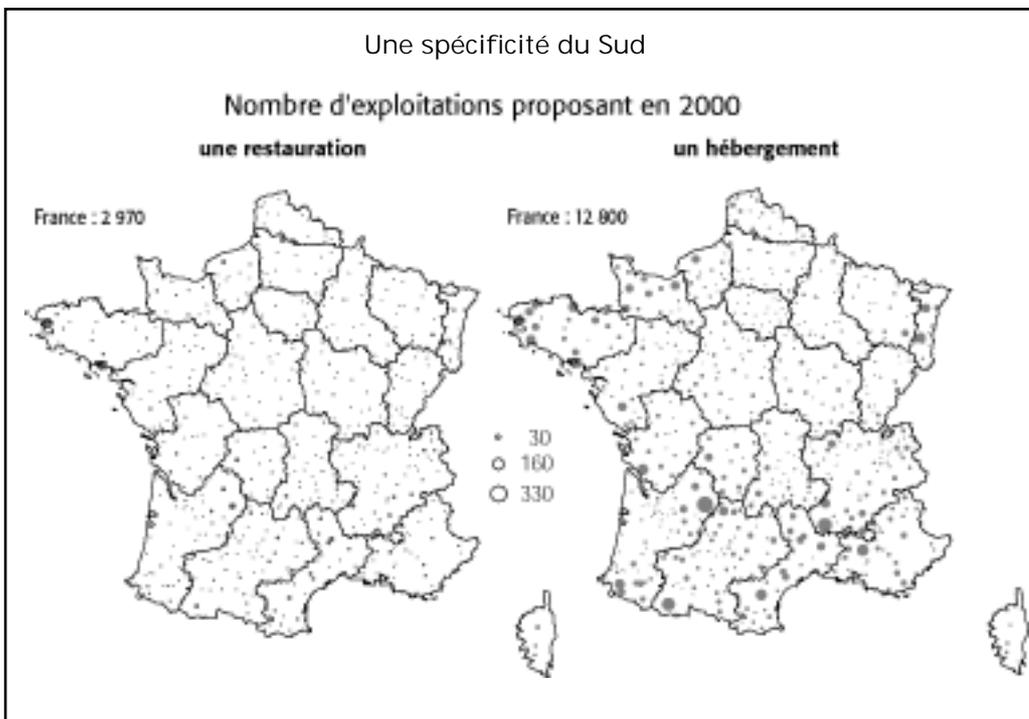


Le tourisme à la ferme reste marginal

Le tourisme rural se pratique le plus souvent en dehors des exploitations agricoles. Les hébergements à la ferme se trouvent pour l'essentiel au Sud. La professionnalisation des exploitations ne facilite pas l'implantation d'activités non agricoles.

Agriculteurs ils sont, agriculteurs ils restent. La diversification de l'activité des exploitants, telle que l'on peut la percevoir par le biais du recensement 2000 de l'agriculture, ne s'étend guère. Le tourisme rural se développe pour l'essentiel en dehors des exploitations. La vente directe aux consommateurs recule depuis une dizaine d'années, même si elle est encore pratiquée par 100 000 exploitants. La trans-

formation à la ferme des produits agricoles concerne aussi 60 000 agriculteurs mais elle demeure limitée à la viticulture. Quand ils souhaitent opter pour de nouvelles tâches, les agriculteurs se heurtent souvent à des blocages liés à la structure de leurs exploitations. L'extension des surfaces et de la dimension économique laisse peu de place à des activités supplémentaires. Le travail à plein temps progresse. L'activité des femmes sur l'exploitation se fait plus rare. Quand elles choisissent de travailler à la ferme, elles sont plus souvent agricultrices à plein temps. L'aménagement des paysages n'est pas pour autant abandonné, car les exploitations agricoles s'étendent encore sur plus de la moitié du territoire et laissent peu de place aux friches.



Source : Agreste - Recensement agricole 2000

13 000 gîtes à la ferme
Le tourisme rural est peu pratiqué dans les exploitations agricoles. En 2000, on n'en dénombre que 3 000 qui proposent une restauration à la ferme sous la forme de table d'hôte ou de ferme auberge. Elles sont moins de 13 000 à offrir un l'hébergement à la ferme sous la forme de camping, de gîte ou de chambre d'hôte. Les agriculteurs qui optent pour le tourisme rural ne >

> sont pas plus nombreux aujourd'hui qu'en 1988. Ils étaient alors 3 080 à proposer une restauration sur l'exploitation, et 15 000 à offrir un hébergement. Leur poids dans l'ensemble des exploitations a certes légèrement augmenté en douze années, en raison de la baisse du nombre d'exploitations. Mais il reste faible : 0,4 % des agriculteurs pour la restauration et moins de 2 % pour l'hébergement. La pratique du tourisme rural ne varie guère selon les spécialisations économiques. Il est un peu plus fréquent chez les éleveurs d'ovins ou les arboriculteurs fruitiers. Mais il ne s'impose pas pour autant dans l'ensemble des petites unités comme revenu d'appoint. On ne compte que 1,5 % d'éleveurs de bovins à viande à offrir un hébergement, soit encore moins que pour l'ensemble des exploitations agricoles. Le tourisme rural reste logiquement à la traîne dans les exploitations laitières et celles de maraîchage et d'horticulture qui requièrent une forte présence des agriculteurs. L'hébergement ou la restauration sont davantage associés à l'agriculture biologique qu'à l'agriculture traditionnelle.

Pour en savoir plus...

■ « **Inventaire communal** », *Synthèses*, n° 52, août 2001

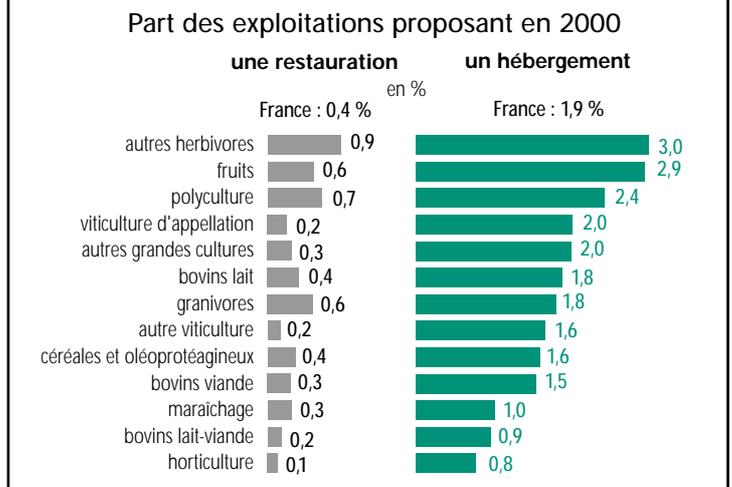
■ « **Le contrat territorial d'exploitation : première analyse** ». Disponible sur le site Internet agriculture.gouv.fr

et le site Internet du Scees : agreste.agriculture.gouv.fr

Le tourisme à la ferme ne s'impose pas comme revenu d'appoint

veurs de bovins à viande à offrir un hébergement, soit encore moins que pour l'ensemble des exploitations agricoles. Le tourisme rural reste logiquement à la traîne dans les exploitations laitières et celles de maraîchage et d'horticulture qui requièrent une forte présence des agriculteurs. L'hébergement ou la restauration sont davantage associés à l'agriculture biologique qu'à l'agriculture traditionnelle.

Peu de différences entre les orientations agricoles



Source : Agreste - Recensement agricole 2000

Mais ils ne concernent, même en agriculture biologique, que 7 % des agriculteurs.

L'attrait du Sud

Le tourisme à la ferme est surtout spécifique des agriculteurs du Sud, mais pas nécessairement de toutes les régions à potentiel touristique. Près de 9 % des exploitants proposent une place de camping ou un lit dans les Hautes-Alpes. Ils sont 6 % en Lozère et en Ardèche, et 5 % dans les Alpes-de-Haute-Provence, dans le Lot et en Dordogne. Mais le tourisme à la ferme est peu développé en Auvergne. Au Nord, il est surtout pratiqué sur le littoral de la Bretagne, de Normandie, du Nord-Pas-de-Calais ainsi qu'en Alsace. La restauration et l'hébergement

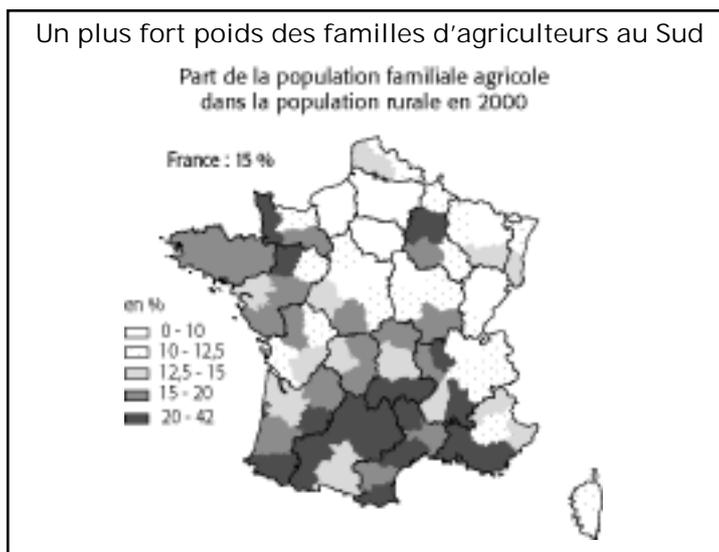
à la ferme sont souvent associés à d'autres modes de diversification de l'activité agricole. Un tiers des exploitations, qui proposent le gîte ou le couvert, vendent directement leurs produits aux consommateurs. Et une sur cinq cumule la restauration ou l'hébergement avec la transformation de produits de la ferme.

Des gîtes extérieurs aux exploitations

Le tourisme rural rencontre néanmoins un réel succès. En témoignent les 42 000 gîtes ruraux dénombrés dans l'Inventaire communal de 1988, une opération statistique qui recense les équipements des communes françaises. Il se développe car la même source en comptabilisait 8 000 de plus en 1998, soit quatre fois le nombre de gîtes à la ferme de l'année 2000. La définition de l'Inventaire communal est pourtant plus restrictive que celle des recensements agricoles. On comptabilise d'un côté les seuls gîtes avec des lits. On dénombre de l'autre l'ensemble des hébergements à la ferme, en camping, en gîtes ou en chambre d'hôte. Malgré ces différences, près de 15 000 communes proposent un gîte rural et seules 8 000 offrent un hébergement à la ferme. Certes une partie des

Restauration et hébergement stagnent depuis 1988				
Exploitations proposant	1988		2000	
	Nombre	Proportion en %	Nombre	Proportion en %
une restauration	3 077	0,3	2 973	0,4
un hébergement (y.c. camping)	15 080	1,5	12 795	1,9
une restauration et un hébergement	1 684	0,2	1 878	0,3
ni restauration ni hébergement	1 000 282	98,4	649 917	97,9
Ensemble	1 016 755	100,0	663 807	100,0

Source : Agreste - Recensements agricoles 1988 et 2000



Sources : Agreste - Recensement agricole 2000 et Insee - Recensement de la population 1999

> gîtes ruraux situés en dehors des exploitations sont détenus par des agriculteurs, qui peuvent ainsi tirer un revenu de leur patrimoine familial. Mais les agriculteurs sont en général minoritaires dans la population rurale. La population agricole familiale, constituée des exploitants et des membres de leur famille qui vivent ou travaillent sur l'exploitation, ne représente que 15 % de la population rurale. Le poids des familles d'agriculteurs est d'autant plus faible qu'elles résident à proximité de grandes agglomérations. Elles ne représentent que 6 % de la population rurale dans l'Oise, 8 % dans l'Eure et l'Aisne et 10 % dans le Loiret, où de nombreux ruraux se déplacent quotidiennement à Paris pour leur travail. Mais la part des familles d'exploitants est encore forte dans le Sud-Ouest. Elles constituent 34 % de la population rurale dans les Pyrénées-Atlantiques, 28 % dans le Gers et 27 % dans l'Aveyron. Dans ces zones, l'attraction des grandes villes demeure limitée, et les pratiques agricoles continuent à utiliser une forte main-d'œuvre.

Montée du célibat

L'évolution de l'agriculture ne facilite pas le développement du

tourisme rural. L'installation d'un gîte à la ferme ou d'une table d'hôte, qui demeure toujours l'exception, est plus fréquente chez un exploitant marié que chez un célibataire. Or le célibat est de plus en plus fréquent

21 % des exploitants sont célibataires en 2000

chez les exploitants. Ils étaient 16 % en 1988, on en comptabilise 21 % douze ans plus tard. Les femmes des exploitants, de toute façon, sont aussi moins présentes à la ferme. Près des deux tiers des conjointes

travaillaient sur les exploitations en 1988, moins de la moitié le font en 2000. Et celles qui restent se consacrent davantage à l'exploitation, ce qui limite d'autant leur disponibilité pour des activités non agricoles. Le travail à plein temps concerne ainsi 28 % des 169 000 conjointes actives en 2000, contre 21 % sur 456 000 en 1988. Plus généralement, la croissance des exploitations agricoles s'accorde mal à la pratique de nouvelles activités. Les agriculteurs exploitaient en moyenne 23 hectares en 1979, puis 28 en 1988. Ils disposent aujourd'hui d'une moyenne de 42 hectares.

Les visites d'exploitations sont rarissimes

Le tourisme rural n'est pas la seule activité qui peine à s'imposer. Les autres activités touristiques sont rarissimes dans les exploitations. L'artisanat comme la vannerie ou la tannerie est recensé en 2000 dans moins de 800 exploitations. Les autres activités touristiques, comme les visites d'exploitation ou encore l'installation de fermes équestres, concernent moins de 6 000 exploitations. Une bonne part pratiquent déjà le tourisme rural. La vente directe de produits de la ferme aux consommateurs est plus importante. On la dénombre en 2000 dans 15 % des exploitations agricoles.

>

Les conjointes travaillent moins souvent à la ferme				
Conjointes de chefs d'exploitation et de coexploitants selon leur activité sur l'exploitation				
Part de l'activité exercée sur l'exploitation	1988		2000	
	Nombre en millier	Proportion en %	Nombre en millier	Proportion en %
aucune activité	257	36	212	56
moins de 25 %	103	14	54	14
de 25 % à 50 %	87	12	29	8
50 % et plus	172	24	39	10
temps plein	94	13	47	12
Ensemble	714	100	381	100

Source : Agreste - Recensements agricoles 1988 et 2000

La vente directe : surtout la viticulture d'appellation

Exploitations pratiquant la vente directe en 2000



Source : Agreste - Recensement agricole 2000

- > Elles produisent du vin sous appellation, élèvent des chèvres ou des moutons, ont choisi l'agriculture générale, ou encore cultivent des fruits. Elles sont plus rarement spécialisées dans l'élevage hors sol ou la viticulture courante. Mais la vente directe recule depuis 1988, où plus d'un exploitant sur quatre s'y adonnait. La transformation de produits de la ferme est plus rare encore. En 2000, seules 9 % des exploitations prolongent ainsi leur activité agricole. Elles font pour l'essentiel du vin sous appellation, la transformation à la ferme étant plus rare dans les autres exploitations.

La moitié de la France est agricole

Repli de la vente directe, transformation limitée des produits à la ferme, tourisme à la ferme en devenir, faut-il en conclure que l'activité des agriculteurs ne se limite qu'à la production? Pas nécessairement. L'agriculture

exerce aussi son rôle d'occupation du territoire. Malgré la concentration de cette activité, qui a divisé par deux le nombre d'exploitations en trente années, l'agriculture couvre toujours plus de la moitié du territoire. Certes les sols agricoles se replient, mais ils ne perdent que 740 000 hectares de 1988 à 2000. Le maintien de l'élevage, surtout bovin, permet de limiter l'apparition de friches. L'abandon de sols agricoles se limite aux zones d'herbage. Il est surtout sensible dans le Massif central, où il

10 % des aides à l'investissement des CTE sont consacrés à la diversification des activités agricoles

atteint de 1988 à 2000 plus de 10 000 hectares dans chacun des départements auvergnats, et de 6 000 à 10 000 dans ceux du Limousin. Mais même dans ces régions, les éleveurs demeurent actifs et réimplantent de nouvelles prairies plus productives pour remplacer une partie des anciens herbages. L'attrait des activités non agricoles est certes limité pour de nombreux exploitants. Mais le démarrage des contrats territoriaux d'exploitation (CTE) montre qu'elles intéressent certains agriculteurs. Les signataires de CTE, qui sont 14 000 en octobre 2001, touchent en moyenne 10 % de leurs aides à l'investissement pour diversifier les activités sur l'exploitation. De quoi encourager quelques vocations.

Scees - Bureau des statistiques des structures agricoles et du milieu rural

Méthodologie

■ L'inventaire communal est une enquête réalisée conjointement par l'Insee et le Service central des enquêtes statistiques du ministère de l'Agriculture et de la Pêche auprès de toutes les mairies de France. Il recense les équipements, les commerces et les services de chaque commune. Cette opération permet aussi de connaître l'existence éventuelle de services de remplacement. Les deux derniers inventaires communaux datent de 1988 et 1998.

■ Les recensements agricoles de 1988 et de 2000 comprennent des questions sur la vente de produits agricoles de l'exploitation, et plusieurs questions sur le tourisme à la ferme. Elles permettent de dénombrer les exploitations proposant une restauration à la ferme sous la forme de table d'hôte ou de ferme auberge, et celles qui offrent un hébergement à la ferme en camping, en gîte ou en chambre d'hôte. Le recensement de 2000 permet aussi de connaître les exploitations qui développent d'autres activités touristiques, et celles qui transforment des produits de la ferme pour la vente.

■ En 1999, la population rurale comprend 14,3 millions d'habitants. Elle réside dans les communes rurales qui se définissent en complément des communes urbaines. Ces dernières sont liées par la continuité de l'habitat. Elles abritent de plus une agglomération d'habitations de 2 000 habitants ou plus, où les habitations sont distantes de moins de 200 mètres.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Agreste : la statistique agricole

Direction des affaires financières. SERVICE CENTRAL DES ENQUÊTES ET ÉTUDES STATISTIQUES

251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 49 55 85 85 — Fax : 01 49 55 85 03

Directeur de la publication : José Rey ■ Rédacteur en chef : Laurent Bisault ■ Conception : Yann Le Chevalier ■ Composition : Scees

■ Impression : Imprimerie Médous, Toulouse ■ Dépôt légal : à parution ■ ISSN : 0246-1803 ■ Prix : 2,44 € ■ © Agreste 2002